



2 Février
2015

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

À une session ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir tenue le lundi 2 février 2015 à compter de 19 h en la salle du Conseil municipal au 7 chemin du Vide à Sainte-Angèle-de-Monnoir et à laquelle sont présents Monsieur Michel Picotte, maire et madame et messieurs les conseillers suivants :

M. Denis Paquin, conseiller au poste # 1
Mme Josée Desrochers, conseillère au poste # 3
M. Francis Côté, conseiller au poste # 5

Sont absents : Mme Thérèse Larose D'Amours, conseillère au poste # 2
M. Claude Gingras, conseiller au poste # 4
M. Nicolas Beaulne, conseiller au poste # 6

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Mme Pierrette Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

15-02-032 Ouverture de la session (1)

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** d'ouvrir la session à 19 h 00.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

15-02-033 Approbation de l'ordre du jour (2)

1. Ouverture de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal
 - [3.1](#) Séance ordinaire du 12 janvier 2015 (voir point 3.1)
4. Correspondance (copie ci-jointe)
 - [4.1](#) Les Fleurons du Québec
 - Invitation à rejoindre la grande famille des *Fleurons du Québec*
 - [4.2](#) MRC de Rouville
 - Lancement de son 1^{er} appel de projets pour le nouveau pacte rural 2014-2019
 - [4.3](#) Ministère des Transports
 - Réponse à nos diverses demandes concernant le rang Fort-Georges
 - [4.4](#) Parrainage Civique de la Vallée-du-Richelieu
 - Demande une aide financière de 50 \$ pour l'intégration sociale de personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble de santé mentale (aucun montant en 2014)
 - [4.5](#) Madame Claire Samson, députée d'Iberville
 - Aide financière de 250 \$ dans le cadre du programme « Soutien à l'action bénévole 2014-2015 » pour notre activité Plaisirs d'hiver
 - [4.6](#) Centre d'écoute Montérégie Briser l'isolement chez les aînés
 - Sollicite notre soutien pour une subvention de 250 \$ pour leur centre d'écoute afin de briser l'isolement chez les aînés

5. Correspondance (copie et document disponibles sur demande)
 - 5.1 Madame Francine Charbonneau, ministre de la Famille
 - Mémoire sur le projet de loi 27, Loi sur l'optimisation des services de garde à l'enfance subventionnés
 - 5.2 Enquête nationale auprès de ménages – La scolarité et le travail au Québec
- 6.1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - [6.1.1](#) Approbation des comptes et salaires (voir point 6.1.1)
 - [6.1.2](#) Avis de motion – Règlement modifiant le Règlement numéro 378-07 relatif au traitement des élus municipaux et présentation du projet de règlement numéro 466-15 (voir projet de règlement ci-joint)
 - [6.1.3](#) Mandat à Emplois Compétences pour la recherche d'une candidate pour le remplacement temporaire au poste d'adjointe administrative (voir point 6.1.3)
- 6.2 SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - [6.2.1](#) Diverses demandes pour l'achat de matériel selon le budget (voir point 6.2.1)
 - 6.2.2 Demande pour l'engagement de monsieur Guillaume Marseille-Pitre comme pompier volontaire (déjà formé)
- 6.3 TRANSPORT
 - 6.3.1 Retenir les services de monsieur Alain Charbonneau, ingénieur, pour préparer le devis pour demander des soumissions publiques concernant les travaux d'amélioration du rang de la Côte-Double
 - [6.3.2](#) Adoption du règlement 464-15 et intitulé *Règlement modifiant le règlement 389-08 et ses amendements concernant la circulation et le stationnement afin de modifier la disposition concernant les poursuites pénales* (voir point 6.3.2)
 - 6.3.3 Autorisation pour le remboursement de 250 \$ maximum lors de l'achat de vêtements de travail à l'inspecteur des travaux publics et sur approbation de la directrice générale
- 6.4 HYGIÈNE DU MILIEU
 - [6.4.1](#) Adoption du règlement 462-15 et intitulé *Règlement modifiant le règlement 391-08 et ses amendements concernant l'utilisation extérieure de l'eau potable afin de modifier les personnes désignées pour l'application du règlement* (voir point 6.4.1)
 - [6.4.2](#) Adoption du règlement 463-15 et intitulé *Règlement modifiant le règlement 393-08 et ses amendements concernant les nuisances afin d'ajouter une disposition concernant l'utilisation d'une borne-fontaine* (voir point 6.4.2)
 - [6.4.3](#) Adoption du règlement numéro 465-15 et intitulé *Règlement interdisant l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers pendant les 22, 23 et 24 juin 2015* (voir point 6.4.3)
- 6.5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 6.6 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
- 6.7 LOISIRS ET CULTURE
 - [6.7.1](#) Embauche du personnel pour la semaine de relâche 2015 (voir point 6.7.1)
 - 6.7.2 Demande pour l'achat de volumes et de périodiques pour un montant de 6 500 \$ en 2015
 - [6.7.3](#) Rapport Fête familiale et autorisation des dépenses (voir point 6.7.3)
- 6.8 FRAIS DE FINANCEMENT
7. Affaires commencées
8. Période de questions
9. Documents d'information (copie ci-jointe)
10. Documents d'information (copie et document disponibles sur demande) :
 - Société Alzheimer du Haut-Richelieu – Communiqué concernant une série de 8 rencontres aux aidants
 - UMQ – Communiqué sur l'entente entre le gouvernement et la Caisse de dépôt et placement
 - MMQ – Info lettre de janvier 2015
11. Offres de services (copie et document disponibles sur demande) :

- 12. Affaires diverses
- 13. Clôture de la session

**SUJETS À AJOUTER
À L'ORDRE DU JOUR DE
LA SESSION ORDINAIRE DU LUNDI 12 janvier 2015**

- 12.1 Achat d'une flèche de signalisation sur le camion de voirie et réparation de la porte de garage suite à un bris et achat d'un dispositif de sécurité sur la porte du garage municipal

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** que l'ordre du jour soit et est approuvé et que tout autre sujet d'intérêt public puisse être ajouté à la rubrique "Affaires diverses".

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

15-02-034 Adoption du procès-verbal (3.1)

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 12 janvier 2015 soit et est adopté tel qu'il a été rédigé.

Que la directrice générale soit dispensée d'en donner lecture étant donné qu'une copie dudit procès-verbal a été transmise à tous les membres du conseil avant ce jour.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

15-02-035 Approbation des comptes et salaires payés (6.1.1)

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** que les comptes et salaires suivants soient et sont approuvés et que la directrice générale soit autorisée à les payer et qu'un certificat de disponibilité a été émis à ces fins :

Listes préliminaires à l'émission des chèques	2015-02-001:	5 704,78 \$
	2015-02-002 :	1 870,82 \$
	2015-02-003 :	24 902,39 \$
	2015-02-004	45 462,79 \$

Total des comptes à payer :

SALAIRES PAYÉS		
# PAYE	PÉRIODE	MONTANT
01	<u>2015-01-04 au 2015-01-10</u>	11 538,47 \$
02	<u>2015-01-11 au 2015-01-17</u>	5 955,25 \$
03	<u>2015-01-18 au 2015-01-24</u>	11 276,88 \$
	<u>TOTAL</u>	28 770,60 \$

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

15-02-036

Avis de motion – Règlement modifiant le Règlement numéro 378-07 relatif au traitement des élus municipaux (6.1.2)

Avis de motion est donné par M. Francis Côté, conseiller au poste numéro 5, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, le Règlement numéro 466-15 modifiant le Règlement numéro 378-07 relatif au traitement des élus municipaux.

L'objet de ce règlement vise à :

- ajuster la rémunération de base des élus municipaux à 8 200 \$ pour le maire et à 2 735 \$ pour chaque conseiller;
- ajuster les allocations de dépenses à 4 100 \$ pour le maire et 1 368 \$ pour chaque conseiller; celles-ci étant fixées à la moitié du montant de la rémunération de base;
- prévoir l'indexation de leur rémunération de base annuellement selon l'IPC majoré de 1 % à compter du 1^{er} janvier 2016 et pour chaque exercice financier suivant;
- prévoir la rétroaction du règlement au 1^{er} janvier 2015.

Monsieur Francis Côté présente à cette séance du Conseil le projet de règlement numéro 466-15.

15-02-037

Mandat à Emplois Compétences pour la recherche d'une candidate pour le remplacement temporaire au poste d'adjointe administrative et engagement à ce poste (6.1.3)

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** de mandater Emplois Compétences pour la recherche d'une candidate pour le remplacement temporaire au poste d'adjointe administrative et d'autoriser Mme Pierrette Gendron, directrice générale, à signer l'entente pour et au nom de la Municipalité.

Il est également **résolu** d'autoriser Mme Pierrette Gendron, directrice générale, à procéder à l'engagement temporaire au poste d'adjointe administrative en l'absence de Mme Carole Dubuc.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

15-02-038

Achat d'équipements et tests d'ajustement des appareils de protection respiratoire pour le service des incendies (6.2.1)

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** de faire l'achat des équipements suivants pour le service de sécurité incendie :

- six vestes de sécurité, couleur orange avec «incendie» au dos, au coût de 285 \$ au poste budgétaire 02.220.01.650;
- simulateur de fumée, au coût de 1 055 \$ au poste budgétaire 02.220.01.701;
- liquide non toxique pour simulateur de fumée, au coût de 150 \$ au poste budgétaire 02.220.01.635;

Il est également **résolu** de procéder à des tests d'ajustement des appareils de protection respiratoire faits par le service de sécurité incendie de la Ville de Richelieu afin de vérifier l'ajustement de ces appareils aux visages des pompiers, au coût de 550 \$ au poste budgétaire 02.220.01.526.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

15-02-039 Retenir les services de monsieur Alain Charbonneau, ingénieur, pour préparer les plans et devis pour la demande de soumission publique ainsi que la surveillance des travaux d'infrastructures de voirie concernant les travaux d'amélioration du rang de la Côte-Double (6.3.1)

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** de retenir les services de monsieur Alain Charbonneau, ingénieur, pour préparer les plans et devis pour la demande de soumission publique ainsi que la surveillance des travaux d'infrastructures de voirie concernant les travaux d'amélioration du rang de la Côte-Double.

Il est également **résolu** d'affecter un montant de 9 000 \$ à même les crédits disponibles au poste budgétaire 23-042-00-411 et d'engager cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

15-02-040 Adoption du Règlement 464-15 modifiant le Règlement 389-08 et ses amendements concernant la circulation et le stationnement afin de modifier la disposition concernant les poursuites pénales (6.3.2)

Considérant qu'il y a lieu de modifier le Règlement 389-08 et ses amendements concernant la circulation et le stationnement afin de modifier la disposition concernant les poursuites pénales;

Considérant qu'un avis de motion portant le numéro 15-01-021 du présent règlement a été régulièrement donné lors d'une séance du conseil tenue le 12 janvier 2015;

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture et que des copies du règlement ont été mises à la disposition du public, pour consultation, dès le début de la présente session;

En conséquence, il est proposé par M. Francis Côté, appuyé par Mme Josée Desrochers et **résolu** que le conseil adopte le règlement portant le numéro 464-15 et intitulé «Règlement numéro 464-15 modifiant le règlement 389-08 et ses amendements concernant la circulation et le stationnement afin de modifier la disposition concernant les poursuites pénales.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

15-02-041 Remboursement d'un maximum de 250 \$ à l'inspecteur des travaux publics pour l'achat de vêtements de travail (6.3.3)

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** d'autoriser le remboursement d'un montant maximal de 250 \$ à l'inspecteur des travaux publics pour l'achat de vêtements de travail avec présentation de factures et sur approbation de la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

15-02-042 Adoption du règlement 462-15 modifiant le règlement 391-08 et ses amendements concernant l'utilisation extérieure de l'eau potable afin de modifier les personnes désignées à l'application du règlement 6.4.1

Considérant qu'il y a lieu de modifier le règlement 391-08 et ses amendements concernant l'utilisation extérieure de l'eau potable afin de modifier certaines dispositions dont les personnes désignées à l'application du règlement;

Considérant qu'un avis de motion portant le numéro 15-01-022 du présent règlement a été régulièrement donné lors d'une séance du conseil tenue le 12 janvier 2015;

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture et que des copies du règlement ont été mises à la disposition du public, pour consultation, dès le début de la présente session;

En conséquence, il est proposé par Mme Josée Desrochers, appuyé par M. Francis Côté et **résolu** que le conseil adopte le règlement portant le numéro 462-15 et intitulé «Règlement numéro 462-15 modifiant le règlement numéro 391-08 et ses amendements concernant l'utilisation extérieure de l'eau potable afin de modifier les personnes désignées à l'application du règlement».

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

15-02-043

Adoption du Règlement 463-15 modifiant le Règlement 393-08 et ses amendements concernant les nuisances afin d'ajouter une disposition concernant l'utilisation d'une borne-fontaine (6.4.2)

Considérant qu'il y a lieu de modifier le Règlement 393-08 et ses amendements concernant les nuisances afin de modifier certaines dispositions dont l'utilisation d'une borne-fontaine;

Considérant qu'un avis de motion portant le numéro 15-01-023 du présent règlement a été régulièrement donné lors d'une séance du conseil tenue le 12 janvier 2015;

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture et que des copies du règlement ont été mises à la disposition du public, pour consultation, dès le début de la présente session;

En conséquence, il est proposé par Mme Josée Desrochers, appuyé par M. Denis Paquin et **résolu** que le conseil adopte le règlement portant le numéro 463-15 et intitulé «Règlement numéro 463-15 modifiant le règlement numéro 393-08 et ses amendements concernant les nuisances afin d'ajouter une disposition concernant l'utilisation d'une borne-fontaine».

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

15-02-044

Adoption du règlement 465-15 interdisant l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers pendant certains jours de l'été 2015 (6.4.3)

Considérant qu'un avis de motion numéro 15-01-024 a été donné lors de la session ordinaire du 12 janvier 2015, conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec;

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Considérant que le maire mentionne que ce règlement a pour objet d'interdire l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes de papiers les 22, 23 et 24 juin 2015;

Pour ces motifs, il est proposé par M. Francis Côté, appuyé par Mme Josée Desrochers et **résolu** que le *Règlement numéro 465-15 interdisant l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes de papiers les 22, 23 et 24 juin 2015* soit et est adopté. Ce règlement a pour objet d'interdire, en 2015, l'épandage durant 3 jours consécutifs sur le territoire de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

15-02-045 Embauche du personnel pour la semaine de relâche 2015 (6.7.1)

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** d'engager deux étudiants pour animer la semaine de relâche qui aurait lieu du 2 au 6 mars 2015:

Il est également **résolu** que la rémunération est prévue dans un document établissant l'échelle salariale.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

15-02-046 Autorisation pour l'achat de livres et pour le renouvellement de notre abonnement aux périodiques pour la bibliothèque municipale « L'Antre du Savoir » (6.7.2)

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** d'autoriser l'achat de livres pour la bibliothèque et d'affecter un montant de 6 500 \$ à même les crédits disponibles au poste comptable numéro 02-702-30-671 du budget 2015 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Il est également **résolu** d'autoriser de renouveler nos abonnements pour les périodiques, d'affecter un montant de 480 \$ à même les crédits disponibles au poste comptable numéro 02-702-30-494 du budget 2015 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

15-02-047 Fête de la famille 2015 – Autorisation des dépenses (6.7.1)

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** d'autoriser les dépenses pour la Fête de la famille 2015 mentionnées dans le rapport présenté par M. Michael Bernier, coordonnateur aux loisirs, et d'engager une dépense au montant de 17 690 \$ prévue aux activités du poste budgétaire 02-701-60-000.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Période de questions (8)

Quelques personnes sont présentes lors de la période de questions prévue à cette fin.

15-02-048 Remplacement d'une flèche de signalisation sur le camion de voirie et réparation et entretien de la porte de garage (12.1)

Considérant que les réparations de la porte du garage municipal ne sont pas assurables;

Pour ces motifs, il est proposé par M. Francis Côté, appuyé par Mme Josée Desrochers et **résolu** de remplacer et de réparer le matériel suivant :

- remplacement de la flèche de signalisation auprès de Zone Technologie électronique inc au coût de 1 010,92 \$ au poste budgétaire 02-320-01-701;
- réparation et entretien de la porte de garage auprès de Portes Canada inc au coût approximatif de 2 200 \$ au poste budgétaire 02-320-01-522.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

15-02-049

Clôture de la session (13)

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** que la session soit et est clôturée à 19 h 55.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

le maire

la directrice générale et secrétaire-trésorière